



BULLETIN MUNICIPAL

Keleier Kerzent

N° 434 – FEVRIER 2017

SANTE - SOCIAL

MEDECIN

Dr DERRIEN Daniel, 1bis rue du Stade, KERSAINT – Médecine générale ou homéopathie. Tél : 02.98.40.16.41.

■ **Consultations sans rendez-vous** : de 8h30 à 11h (tous les jours) de 13h30 à 15h (tous les jours, sauf le jeudi) ; samedi de 9h à 12h.

■ **Consultations sur rendez-vous** : tous les soirs à partir de 17h. *Le Docteur DERRIEN n'accepte plus de nouveaux patients.*

CABINET KINESITHERAPEUTE-MASSEUR,

Claude MARCHADOUR, 3 place Félix Guéguen à Kersaint-Plabennec. ☎ 06.52.50.97.23.

GARDES MEDICALES

Appelez le « 15 » pour obtenir le médecin de garde le week-end.

PHARMACIES DE GARDE

Composer le **32 37**, serveur vocal proposant trois pharmacies proches, au choix.

CABINET INFIRMIER 2 place de la Mairie ☎ 02.98.37.63.41

HORAIRES MAIRIE ET PERMANENCES

↑ HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi (8h30 à 12h et 13h30 à 17h30) – samedi (10h à 12h).

☎ 02.98.40.10.03 - mail : mairie.kersaint@wanadoo.fr

Pour une organisation rationnelle du travail, l'accueil du public se fera de préférence le matin.

↑ Permanence du maire :

J.Y. ROQUINARC'H, maire, se tient à la disposition du public, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

↑ Permanences des adjoints :

- Y. GALLOU, 1^{er} adjoint : les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- B. PERES, 2^{ème} adjoint : lundi 06 février de 10h à 12h.
- P. BOUCHER, 3^{ème} adjoint : les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois (10h30 à 12h).
- K. HELIES, 4^{ème} adjoint : le lundi de 9h à 11h.

RPAM (Relais Parents Assistantes Maternelles)

Vous êtes parents, futurs parents, assistant maternel ou futur assistant maternel, le RPAM vous propose un accueil sur la commune (local petite enfance) sur RDV 02.98.36.83.42 ou ram-plabennec@wanadoo.fr

Matinées d'éveil et d'échanges : mercredi 08 février 2017, local petite enfance.

INFORMATIONS

CARTES NATIONALES D'IDENTITE

Nouvelles modalités de délivrance

Le Ministère de l'Intérieur réforme la délivrance des titres d'identité. **A Plabennec**, les usagers sont reçus en mairie sur **rendez-vous** en téléphonant au 02.98.40.41.32 du lundi au vendredi midi. Pas de dépôt de dossier le samedi matin.

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- ✓ Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un Smartphone.
- ✓ Je note le n° de pré-demande qui m'est attribué.
- ✓ Je prends contact avec l'une des mairies équipées de bornes biométriques.
- ✓ Je rassemble les pièces justificatives.
- ✓ Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- ✓ Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

A Plabennec, les usagers sont reçus **sur rendez-vous** (02.98.40.41.32) : -lundi : 13h30/17h –Mardi : 8h30/11h30 -1 mercredi sur 3 : 13h30/17h –Jeudi : 8h30/11h30.

La remise des titres s'effectue les mardis et jeudis de 8h30 à 11h30 et le samedi de 8h30 à 10h.

Actuellement, le délai d'obtention des titres d'identité est d'environ 6 à 8 semaines.

DIAGNOSTIC DES VOIRIES COMMUNALES

Dans les mois à venir, un diagnostic des voiries communales va être effectué par la société « Immergis ». Pour cela, un véhicule équipé de capteurs et caméras se déplacera sur la totalité des voies communales.

JOURNEE DU CITOYEN

Tous les jeunes français et françaises ont l'obligation de se faire recenser à la **date anniversaire de leurs 16 ans** à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Horaires :

- ▶ Le lundi de 17h30 à 18h55
- ▶ Le mercredi de 17h à 18h55
- ▶ Le samedi de 10h30 à 11h55

Horaires durant les **vacances de février (du 13 au 26 février)** : Fermeture le mercredi ; ouverture le lundi de 18h à 18h55 et le samedi de 11h à 11h55)

AVIS AUX HABITANTS

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant. *Signaler les départs en mairie facilite les démarches administratives.*

PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE

Permanences de Mr LUSSOU sur rendez-vous, en mairie de Plouvien, de 14h à 17h les **lundis 06 & 20 février 2017**. Pour prendre rendez-vous, s'adresser au secrétariat de la mairie de Plouvien (02.398.40.91.16).

PROTECTION CONTRE LE GEL

N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. Il est rappelé que la protection du compteur d'eau est à la charge de l'abonné. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné.

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE

L'article 371-6 du code civil prévoit désormais l'obligation pour tout mineur qui voyage sans un représentant légal de justifier d'une autorisation préalable d'un titulaire de l'autorité parentale pour sortir du territoire français.

Le décret n°2016-1483 du 2 novembre 2016 précise les conditions d'application de ce dispositif et, en particulier, prévoit l'utilisation de l'imprimé Cerfa n°15646*01.

Ce formulaire est téléchargeable sur le site internet www.service-public.fr

Ce dispositif est applicable depuis le 15 janvier 2017. Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.

ETAT CIVIL

Naissances

-Léo Valentin SALOU, 7 rue Abbé Cloarec, né à Brest le 23 décembre 2016.

-Naïa VOURC'H MÉNEZ, 3 rue Anne de Bretagne, née à Brest le 23 décembre 2016.

-Clément LAURENT, 22 rue des Roitelets, né à Brest le 12 janvier 2017.

-Noah Damien Valentin TURPIN, 9 allée des Jardins, né à Brest le 24 janvier 2017.

	2015	2016
Naissances	19	23
Mariages	2	2
Décès	3	6

PERMANENCES – Maison du Lac – PLABENNEC

La Maison du Lac, nouvelle adresse :

Hôtel de Communauté 545 rue Gustave Eiffel – Zone de Penhoat 29860 PLABENNEC. Plus d'information au 02.98.37.66.00. ou sur www.pays-des-abers.fr

✓**ASSISTANTE SOCIALE DPAS** : ☎ 02.98.83.23.66.

Mardi de 9h à 12h. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Centre Départemental d'Action Sociale de Lesneven.

CAF - La Caisse d'Allocations Familiales n'a plus de permanence à la Maison du Lac de Plabennec. Les personnes intéressées seront reçues uniquement sur rendez-vous (☎ 0810 25 29 30). Des conseillers répondront à toutes les questions du lundi au vendredi de 9h à 16h.

✓**ACCUEIL EMPLOI** :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous le jeudi après-midi (02.90.85.30.12).

✓**CPAM** : Tous les lundis de 13h30 à 16h30. RDV au 0 820 904 198.

✓**ARMEE DE TERRE** : 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h.

AUTRES PERMANENCES

✓**ADMR** : L'association ADMR de l'Aber Benoît propose des services d'aides à domicile pour les personnes âgées, les enfants... Les bureaux de l'ADMR ont été transférés dans les nouveaux locaux situés : 66, avenue de Waltenhofen à Plabennec. ☎ 02.98.37.60.37.

✓**ADS - L'association assure des services et soins à domicile** : aides-soignantes, garde à domicile, téléassistance. Permanence à Plabennec, 1 rue Pierre Jestin, les lundis, mercredis & vendredis de 9h30 à 12h00. ☎ 02.98.37.66.76.

✓**CLIC gérontologique** (informations sociales/60 ans et plus) Maison des Bruyères - Permanence le vendredi de 9h à 12h. ☎ 02.98.40.81.57. En dehors de ces permanences, rendez-vous possible auprès du secrétariat du CLIC au 02.98.21.02.02.

✓**PUERICULTRICE** :

Permanence de Mme LE BIHAN, tous les mardis de 9h à 12h place de la Mairie Plabennec. ☎ 02.98.83.23.66.

✓**CONSULTATIONS POUR ENFANTS** :

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 13h30 à 16h30 place de la Mairie à Plabennec. Rendez-vous pris au CDAS Lesneven.

☎ 02.98.83.23.66.

✓**FNATH (association des accidentés de la vie)** : Permanence d'information tous les 1^{er} vendredis du mois de 10h à 11h30, salle Marcel Bouguen (salle n°3).

URBANISME

Déclarations Préalables :

●BONNIVEN Degwan, 21 rue des Hirondelles : mur.

●MANACH Vincent, 22 rue des Hirondelles : mur.

Permis de construire accordé :

●ABIVEN Jérôme, Guichégu Saint-Thonan : réhabilitation + extension d'une habitation, Toulbeuz.

ANIMATION

ACCUEIL DE LOISIRS sans HEBERGEREMENT

SAINT-THONAN pour les 3-11 ans

Programme « Vacances Février 2017 »

Réaménagement du potager

Merci de prévoir bottes et vêtement de rechange

- ✦ Lundi 13 février : réaménagement des parterres – pomme américaine
- ✦ Mardi 14 février : sortie à Mégaland
- ✦ Mercredi 15 février : Réparation du bac à compost – achat des fleurs et légumes
- ✦ Jeudi 16 février : plantations – poule renard vipère
- ✦ Vendredi 17 février : nichoirs et mangeoires – le jardinier à bicyclette (Prévoir votre vélo)

Détectives et Espions

- ✦ Lundi 20 février : mon portrait prisonnier – relai mission impossible
- ✦ Mardi 21 février : jeu des différences – tic tac Boom !
- ✦ Mercredi 22 février : jeu de tir – rallye photo
- ✦ Jeudi 23 février : portrait robot – qui a disparu ?
- ✦ Vendredi 24 février : jeu de piste.

Pour une bonne organisation matérielle et pédagogique, il est impératif de s'inscrire une semaine avant la date retenue.
Tél 06.07.73.23.15 ou 02.98.01.14.98

Mail clsh.saint.thonan@live.fr

ENVIRONNEMENT

DEPOT DECHETS VERTS, Route de Kéralias

Lundi : 13h30 à 18h00 Vendredi : 13h30 à 18h00

Mercredi : 13h45 à 18h00 Samedi : 9h à 18h00

Nouveaux horaires de distribution des composteurs au

Centre Technique Communautaire à Bourg-Blanc : les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

DECHETTERIE DE PENVERN PLABENNEC

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Fermé le mardi !!! ☎ : 06.14.71.56.57.

CCPA - DECHETS MENAGERS

La collecte a lieu toutes les deux semaines

Les mardis 07 & 21 février 2017.

Problème de ramassage des déchets ménagers ☎ 02.98.84.40.35.

ASSOCIATIONS LOCALES

CLUB DES MARAIS

• Le Club des Marais organise un concours de dominos le **dimanche 19 février** à la salle Kreiz-Kêr. Toutes et tous les bénévoles seront les bienvenus (es).

LES SEMELLES KERSAINTAISES

LSK



Programme des coureurs à pied :

- ✓ Le 05/02 : Les foulées de Saint Divy : 15km à 10h30.
- ✓ Le 12/02 : AberBenoitTrail : 13km à 12h45 et 22km à 13h15
- ✓ Le 19/02 : Les foulées landernéennes : 15 km à 10h10
- ✓ Le 26/02 : Entraînement à 9h30.

Programme des randonneurs :

- ✓ Le 05/02 : La Forest-Landerneau : départ à 9h30
- ✓ Le 12/02 : Kersaint : départ à 9h30
- ✓ Le 19/02 : La Presqu'île de Kermorvant au Conquet : départ 9h
- ✓ Le 26/02 : Kersaint : départ à 9h30.

KERSAINT-MULTISPORTS « A noter dans vos agendas »

L'association avec « l'ombre du Cerisier » organise son deuxième stage « Energie day » le **dimanche 19 mars**, avec Alan Le Rouzic Monot, enseignant thérapeute de qi gong, tai ji quan. Il suit des formations en Qi Gong thérapeutique et en médecine chinoise auprès du docteur Liu Dong. (Elève de sensei Kawada en Shiatsu, il est également initié à l'art de guérison du Komyo Reiki, méthode de soins traditionnelle japonaise et membre de la Fédération Francophone de Reiki.

ANNONCES DIVERSES

AAPPMA du Pays des Abers & Côte des Légendes

Assemblée générale le **dimanche 12 février 2017** à Kersaint-Plabennec, Espace Kreiz-Kêr, à partir de 10h.

Ordre du jour : Les différents rapports : moral, financier, garderie et nettoyage des rivières ; retour sur l'année 2016 ; les nouveautés pour 2017.

DON DU SANG

♦ La prochaine collecte de sang aura lieu à Bourg-Blanc, le **mardi 14 février** de 8h à 13h, maison du Temps Libre.

♦ L'amicale organise un thé dansant le **dimanche 19 février** à partir de 14h, salle Marcel Bouguen à Plabennec.

SECOURS CATHOLIQUE

Le secours catholique organise une braderie le **samedi 04 février 2017**, en continu de 9h30 à 17h30, rue de la Mairie à Plabennec. Vous y trouverez des articles pour bébé, enfant et adulte, ainsi des meubles et vaisselle. Ouvert à tous.

PORTES OUVERTES

-LYCEE DU CLEUSMEUR AGROTECH FORMATIONS LESNEVEN

Journées de découverte des formations : **vendredi 3 février** de 9h à 17h (4è et 3è de l'enseignement agricole – CAPA SAPVER – Bac Pro SAPAT (3 ans) – découverte professionnelle.

-MAISON FAMILIALE et RURALE PLABENNEC et PLOUDANIEL : le **vendredi 3 février** de 17h à 20h et le **samedi 4 février** de 9h à 17h.

PATISSERIE STEPHAN

La pâtisserie STEPHAN ouvre son magasin d'usine du lundi au vendredi de 8h à 18h. Venez découvrir les Kouigni (Kouigni amann individuel fourré avec différents parfums), quatre-quarts, crêpes et autres produits locaux. Retrouvez-nous sur notre site internet et sur notre Facebook. www.stephan-patisserie.fr

☎ 02.98.20.22.88 - ZA Croas Ar Nézac 29800 Saint-Thonan.

PETITES ANNONCES

■ A vendre 5 cordes de bois fendus à prendre sur place au prix de 180€ la corde ☎ 06.07.78.28.92.

■ Cherche terrain (pâture) pour 2 chevaux ☎ 06.22.67.93.61.

SALON DE L'HABITAT DU PAYS DES ABERS

Les **4 et 5 mars 2017** à BOURG-BLANC
(Salle omnisports – salle du Temps libre)
Des bulletins d'inscription sont disponibles à la mairie de
Kersaint-Plabennec. Ce salon est ouvert à tous.
Renseignements au 06.26.62.16.49.

NOUVELLES MODALITES DE TRI



Jusqu'au mois de décembre 2016, le tri s'effectuait sur trois conteneurs différents : verre, carton et papier, plastique.

Pour des raisons de compatibilité avec l'usine de tri sélectif de Plouédern, dans le nouveau système, il n'en existera plus que deux :

♦ **Conteneur jaune** pour : papier, carton, flacons plastiques, conserve, canettes et brique alimentaire.

♦ **Conteneur vert** pour le **verre** alimentaire (bouteilles et pots).

TRETEAUX CHANTANTS DU PAYS DES ABERS



La CCPA organise la 8^{ème} édition des tréteaux chantants

Les sélections pour les habitants du Pays des Abers (entrée gratuite) se dérouleront :

✓ **Mardi 31 janvier** à Plouguin, salle polyvalente à 14h

✓ **Mardi 07 février** au Drennec, espace des Châtaigniers à 14h.

Le Duo Medley assurera l'animation musicale.

Les meilleures voix se rencontreront lors de la finale du Pays des Abers le **mardi 21 février** à la salle de l'Armorica de Plouguerneau à partir de 14h. Elle sera suivie d'un concert de Gérard Jaffrès (10€ l'entrée).

Le dépôt des candidatures s'effectue dès à présent auprès des mairies de Plouguin et du Drennec en communiquant le prénom, nom, date de naissance (à partir de 50 ans), adresse, numéro de téléphone, titre et interprète de la chanson interprétée.

Les places de la finale seront prochainement en vente dans les bureaux de l'office de tourisme du Pays des Abers (Lannilis et Plouguerneau) et lors des sélections de 13h30 à 14h.

Plus d'information : 02.98.37.66.00 ou communication@pays-des-abers.fr

*Pour une parution dans le bulletin de mars 2017, les annonces doivent être déposées en mairie pour le **22 février 2017**.*